



## **POLE COMPETITIONS** **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

**REUNION du 29 janvier 2026**

**PV N.14**

**PRESIDENT** : M Bernard COUDERT

**PRESENTS** : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – TWAROWSKI Georges –

**EXCUSE** : M. Angelo FALL

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

### **INFORMATIONS GENERALES :**

*Il est de la responsabilité du District de la Haute-Vienne de football de vous rappeler que jouer sans licence peut avoir des conséquences extrêmement lourdes.*

*Quelle que soit votre fonction (dirigeant(e), joueur(euse), arbitre...) et quel que soit votre âge, prendre une licence est une obligation pour vous protéger de tout risque et profiter en toute sécurité de votre passion, le football.*

*Le District de Football de la Haute-Vienne attire votre attention sur le fait que tous les pratiquants âgés **d'au moins 5 ans** doivent être licenciés pour participer aux diverses compétitions, plateaux ou animations organisés sous l'égide du District et bénéficier le cas échéant de la couverture individuelle accident.*



## **POLE COMPETITIONS** **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

**La commission Foot Animation vous informe des dates des finales suivantes :**

- Frank Tricoche : Consolante, le dimanche 15 mars 2026 matin
- Fetis Lahite : Tournoi principal, le dimanche 15 mars 2026 après-midi.

**Sur décision du Comité Directeur du District de la Haute Vienne :**

- la finale PITCH se déroulera le 28 mars 2026 et sera organisée par le District.
- Les finales U13 Cailleton et Boucher et les finales U11 Lacore et Villedieu se dérouleront à Aixe/ Vienne le 6 juin 2026.

**Report de journée U11/ U9/ U7 :**

La journée du 10/01/26 reportée, est reprogrammée soit le 07/02/26, soit le 21/02/26.

Nous demandons aux clubs de s'entendre sur ces dates afin que nos jeunes puissent jouer, et d'en informer le District par retour.

### **CATEGORIE U13**

**Dotation des ballons FUTSAL** : ceux-ci sont à récupérer au secrétariat du District pendant les horaires d'ouverture.

**D1 Journée n°1 :**

**MATCH AURENCE-ROUSSILLON F 2 - OCCITANE FC 1 U13 D1 DU 17.01.2026**

La Commission constate l'absence de feuille de match.

Amende au club de AURENCE ROUSSILLON de la somme de 25€.

**MATCH VERNEUIL 2 - FOOT SUD LA CROISILLE LINARDS U13 D3 Poule C DU 17/01/26**

La commission constate que la feuille de match est non informatisée  
Amende au club de VERNEUIL SUR VIENNE de la somme de 25 euros.



## **POLE COMPETITIONS** **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

### **Absence plateaux FUTSAL du 24/01/26 :**

- Plateau n° 4 SOLIGNAC/LE VIGEN  
Amende de 20 euros pour le club de SOLIGNAC LE VIGEN.
- Plateau n° 7 GJEFPN  
Amende de 20 euros pour le club de GJEFP NEXON.

La Commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser OBLIGATOIREMENT.

### **FEUILLE ANNEXE JONGLERIE**

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.  
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h

### **CATEGORIE U11**

**Dotation des ballons FUTSAL :** ceux-ci sont à récupérer au secrétariat du District pendant les horaires d'ouverture.

### **Absence de retour des compte rendus de plateaux :**

La Commission constate l'absence des comptes rendu de plateaux des clubs suivants :

- **D1**  
Plateau 4 RILHAC RANCON
- Plateau 5 ROCHECHOUART
- **D2 A**  
Plateau 1 ST JUNIEN
- Plateau 4 ENTENTE NIEUL/ ST GENCE
- **D2 B**  
Plateau 3 BESSINES
- Plateau 5 ENTENTE NANTIAT/ COMPREIGNAC
- **D3 C**  
Plateau 4 FCCO F.

**La Commission amende les clubs ci-dessus de 20 euros pour non-retour des comptes rendu de plateaux.**



## **POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

### **Absence de feuille de résultats :**

**D3 A**

Plateau 2 : St LEONARD DE NOBLAT

**RAPPEL :** La commission vous rappelle que lors d'une impossibilité de recevoir un plateau, il est recommandé que les clubs du même secteur s'arrangent entre eux.

**Les feuilles de plateau doivent être retournées au District au plus tard le mercredi suivant le plateau.** 4 rue de La Rochefoucauld

BP 1036 87050 Limoges Cedex ou [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr)

### **RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :**

**Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORE et VILLEDIEU**

### **CATEGORIE U9/U7**

**Rappel :** tous les plateaux doivent impérativement commencer à 10 h.

Merci de bien vouloir confirmer la lecture des mails lorsque celle-ci vous est demandée. Si problème de gestion dans un secteur, les équipes de ce secteur s'arrangent entre elles, merci de ne pas attendre le dernier moment pour vous organiser dans l'intérêt des enfants.

Il est de la responsabilité des éducateurs d'interdire aux parents l'accès au terrain lors des plateaux. Les parents doivent se positionner derrière la main courante.

**C'est grâce à vos retours d'informations que les futurs secteurs seront construits dans l'intérêt des enfants et pour des plateaux équitables :** Un rappel vous est fait concernant le retour des comptes rendus et feuilles de licences : Ceux-ci doivent être remplis correctement et entièrement (noms des responsables des clubs et signatures, évaluation globale du plateau, noms et numéros de licences...)

Pour la journée FESTI FOOT, le compte rendu est à retourner comme un plateau normal.



## **POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

Tout changement dans l'organisation d'un plateau doit être validé avec les équipes du secteur en informant le District par la suite.

Pour les INTERCLUBS : Il est rappelé que le compte-rendu à renvoyer au District se fait comme les années précédentes, idem qu'un retour plateau, le responsable U9 retourne sa catégorie et celui des U7 retourne la sienne.

Dans l'intérêt des enfants, ne pas hésiter à créer une autre équipe avec les clubs participants lors du plateau afin de ne laisser personne sur « la touche ». Maximum d'équipes engagées par club = 3.

### **Catégorie U9 :**

#### **Secteur 8 :**

La Commission constate le non-retour du compte rendu de plateau du club de GJ FUN 87

Amende de 20€ pour le club de **GJ FUN 87** pour non-retour de feuille de plateau.

#### **Rappel des règles :**

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : **5** avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire, mixte.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licences (nom et numéro)
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm)
- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30
- Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants  
Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.



## **POLE COMPETITIONS** **PROCES – VERBAL** **COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

### **Catégorie U7**

**Veuillez noter les changements suivants :**

---

FESTI-FOOT 31Janvier 2026

---

PLATEAUX SAMEDI MATIN à 10 H

---

SECTEUR 5

---

CLUBS	Dates	U7
NANTIAST / COMPREIGNAC	17-janv	3
ANF 87	24-janv	1
BEAUNE LES MÎNES	31-janv	2
BESSINES/MORTEROLLES	28-févr	1
NANTIAST / COMPREIGNAC	07-mars	
TOTAL		7

### **Rappel des règles :**

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance
- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : **4** avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.
- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm)
- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m

**Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident**



**POLE COMPETITIONS  
PROCES – VERBAL  
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION**

**U9/U7 :**

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : U7 et U9 en remplissant le compte rendu.

**Pour la Commission Foot Animation,  
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,  
Bernard COUDERT**